



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-11217>

Département(s) de publication : **67**

Annonce n° **24-11217**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** COMMUNE DE BISCHWILLER

**Correspondant :** M. Brucker Eric, COMMANDE PUBLIQUE

**Adresse :** VILLE DE BISCHWILLER 1-9 PLACE DE LA MAIRIE BP 10035, 67241 Bischwiller

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0388539855

**Courriel :** Marches.publics@bischwiller.com

**Adresse internet :** <https://www.ville-bischwiller.fr>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** FOURNITURE, ENTRETIEN ET MAINTENANCE DES MOYENS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE POUR LA VILLE DE BISCHWILLER

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** Le présent accord cadre a pour objet la vérification et la maintenance annuelle des extincteurs, des moyens de désenfumage et des clapets coupe-feu, ainsi que des différents moyens de lutte contre l'incendie des bâtiments de la Ville de Bischwiller. Marché mixte se décomposant en : 1) une prestation dans le cadre d'un forfait détaillé par élément pour les opérations de vérification et de maintenance, 2) et une prestation hors forfait du type « accord cadre à bons de commande » avec un montant maximum annuel fixé à 6 000,00 euro(s) HT, passé en application des articles L. 2123-1, R. 2123-1 et suivants, R. 2131-12, L. 2125-1-1°, R. 2121-8, R. 2162-1 et suivants du Code de la Commande Publique pour des vacations hors visite annuelle des différentes installations et comprenant entre autres : - les remises en état suite à des vandalismes - les recharges suite à l'utilisation des extincteurs - les équipements des zones réaménagées - les équipements des nouveaux locaux - le remplacement des extincteurs à réformer - les actions correctives suite à la maintenance non incluses dans le forfait (sur présentation de devis spécifiques). - l'affichage et l'étiquetage Les prestations feront l'objet de bons de commande notifiés par le pouvoir adjudicateur au fur et à mesure des besoins.

**Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :** La durée initiale de l'accord cadre est fixée à un (1) an à compter de sa date de notification. Il est renouvelable trois (3) fois pour une période d'un (1) an, soit une durée maximale de quatre (4) ans en cas de reconduction. La reconduction prévue

dans le marché est tacite et le titulaire ne peut s'y opposer. Si la collectivité décide de ne pas reconduire le marché, elle le signifie au titulaire au moins 2 mois avant la date d'échéance via la plateforme alsacemarchespublics.eu.

**Refus des variantes.**

## **Section 5 - Conditions relative au marché**

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les**

**réglementent :** Paiement par virement administratif dans un délai de 30 jours. Prix révisable à chaque reconduction.

## **Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. ;5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus

## **Section 7 - Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

## Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

## Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 19/02/2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

## Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2024-FEMMLCIVB

Renseignements complémentaires : Le Pouvoir Adjudicateur se réserve le droit d'engager une négociation avec les 3 candidats les mieux classés après la première analyse des offres.

## Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Ville de Bischwiller - Direction du Cadre de Vie et des Equipements - M. David GATEBLED - Responsable du pôle Maintenance Bâtiment - Tél. 0699761849

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Coordonnées :

Adresse internet : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu>

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

Coordonnées :

Adresse internet : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu>

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30/01/2024